**NOTE AUX PARENTS**

**ENT & PRONOTE :**

Le Lycée Branly met à votre disposition différents services et outils de suivi de scolarité.

L’accès à ces services se fait par l’ENT. <https://edouard-branly.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Vous recevrez les identifiants permettant de vous y connecter dès la rentrée, lors des réunions d’informations parents /professeurs de septembre (il existe un code pour l’élève et un code pour chaque parent).

Pour les élèves déjà inscrits au lycée, les anciens codes (élèves et parents) sont conservés.

L’ENT permet d’avoir accès à un service de messagerie et à différentes ressources numériques (ressources et documents mis à disposition par les enseignants, manuels numériques, ressources diverses)

L’accès à PRONOTE se fait par fédération d’identité avec l’ENT, ce qui veut donc dire qu’il n’y a pas de codes d’accès direct à Pronote.

Pronote permet à chaque famille et élève :

-D’effectuer le suivi de la scolarité :

- retards, absences, punitions, cahier de textes et travaux donnés aux élèves

- échanges avec les professeurs, changements d‘emplois du temps

- De justifier les absences pour les élèves de terminale générale et technologique (uniquement pour les responsables légaux)

 -De consulter et télécharger les bulletins trimestriels qui ne seront pas envoyés par courrier (sauf demande écrite des parents)

--De télécharger les certificats de scolarité.

- D’accéder à un module de paiement en ligne pour le règlement des repas par carte bancaire (module « service établissement puis restauration »)

-De recevoir des informations de la direction (papillon à droite de l’onglet assistance)

Il est **obligatoire** que nous disposions d’une adresse **email** pour chaque utilisateur **élève**, **parent1** et **parent2**. Rien n’impose qu’elles soient différentes, mais elles doivent être renseignées pour chaque compte, sans quoi, la récupération de votre mot de passe ne pourra pas se faire automatiquement.

Une fois connecté à Pronote, il est possible de paramétrer l’application mobile.

Pour vos problèmes de connexion ou d’utilisation de l’ENT et/ou PRONOTE, nos référents numériques assurent une assistance à l’adresse assistance@lyceebranly.com

**PASS’REGION : OBLIGATOIRE POUR LES LYCEENS ET LES ETUDIANTS**

**Afin de permettre le bon déroulement de la distribution des manuels scolaires, à la rentrée, les élèves doivent avoir obligatoirement leur Pass Région (qui sert également de badge pour accéder au lycée et valider les repas pris au restaurant scolaire).**

Pour les élèves du lycée Branly le possédant déjà, vous devez obligatoirement le conserver pour la rentrée scolaire 2024/2025. Il sera validé par le lycée durant l’été.

Pour les élèves et étudiants le possédant mais venant d’un autre établissement, le lycée importera votre dossier depuis le site de la région pour le revalider et vous recevrez un nouveau pass à votre domicile.

Si vous entrez en 2nde générale et technologique ou en seconde professionnelle, si vous êtes étudiant en CPGE, BTS, ATS ou en apprentissage, et que vous ne possédiez pas de pass région en 2023-2024 : vous devez **obligatoirement avant le jour de l’inscription commander votre pass sur le site :**

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion>  pour que votre demande puisse être validée le jour de l’inscription. Une fois la demande faite en ligne, vous recevrez un lien d’activation par mail. **Il est impératif d’activer ce lien pour pouvoir profiter de tous vos avantages Pass Région.Il faut fournir le mail de confirmation de la demande de Pass Région le jour de votre inscription.**

Enfin, le Pass permet aux élèves entrant dans la voie professionnelle (seconde professionnelle et première passerelle), de bénéficier d’une aide au premier équipement professionnel de 150 € (outillage et tenue professionnelle) : celle-ci est perçue par le lycée qui se charge de vous équiper à la rentrée (ne pas utiliser cette somme à titre personnel).

**GUIDE A LA DEMANDE DU PASS REGION**

[**https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion**](https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion)

**-**disposer d’une **adresse électronique valide pour l’élève**

-d’une photo d’identité scannée au format PNG, JPEG ou JPG avec une taille de fichier inférieur à 2 Mo, ou bien d’une webcam permettant de réaliser la photographie directement depuis le site.

-l’identité de l’élève Nom et Prénom correspond à celle de l’état civil donnée pour l’inscription.

 **Eviter les fautes d’orthographe et erreurs de saisie**, bien vérifier à chaque étape.

-l’adresse postale doit être complétée rigoureusement, pour la livraison du pass région à votre domicile

-**informations établissements** :

« **ton établissement 2023-2024** » entrez BRA et sélectionner LPO Edouard Branly (Lyon)

« **ta filière** » sélectionner le niveau 1 pour la seconde générale et technologique

Sélectionner le niveau 5 pour la seconde professionnelle TNE puis le code 40025500 pour le libellé de la formation

Sélectionner le code 8 pour la 1ère professionnelle passerelle puis le code 40025510 pour le libellé de la formation métiers de l’électricité ou le code 40025507 pour le libellé de la formation systèmes numériques (CIEL)

Sélectionner le code 14 pour les BTS, CPGE et ATS

Sélectionner le code 15 pour les apprentis

Une fois la demande faite en ligne, vous recevrez un lien d’activation par mail. **Il est impératif d’activer ce lien pour pouvoir profiter de tous vos avantages Pass Région et de joindre au dossier d’inscription la copie du mail de confirmation de la demande du Pass.**

**Il est important de conserver son numéro de dossier ainsi que son mot de passe afin de pouvoir naviguer sur son compte personnel du pass région (notamment en cas de perte ou détérioration de la carte).**